

LIGUE BOULISTE REGIONALE D'OCCITANIE

Championnat de Double « jeunes »

Azille – Dimanche 03 juin 2018

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Le tirage au sort a été effectué le vendredi 01 juin par M. Alexandre RABAUD et M. Stéphane PINGEON.
Les équipes « offices » à la première partie pourront se présenter à l'heure de la seconde partie.

8h45 - 9h	Echauffement 1 ^{ère} partie
9h - 10h30	1 ^{ère} partie (U15 / U18)
10h30 - 10h45	Pause / Echauffement 2 ^{ème} partie
10h45 - 12h15	2 ^{ème} partie (U15 / U18)

12h15 - 13h30	PAUSE DEJEUNER
---------------	----------------

13h30 - 13h45	Echauffement 3 ^{ème} partie
13h45 - 15h15	3 ^{ème} partie U15 et partie de barrage U18
15h15 - 15h30	Pause / Echauffement 4 ^{ème} partie
15h30 - 17h	4 ^{ème} partie U15 et 1 ^{ère} partie qualificative U18
17h - 17h15	Pause / Echauffement 5 ^{ème} partie
17h15 - 18h45	5 ^{ème} partie U15 et 2 ^{nde} partie qualificative U18
18h45	Remise des récompenses

ORGANISATION SPORTIVE

	G15	G18
Année de naissance	2003 - 2004	2000 - 2001 - 2002
Surclassement possible	1 joueur 2005	1 joueur 2003
Nombre d'équipes	5	6
Formule de compétition	<u>1 « groupe » de 5</u> Toutes les équipes se rencontrent 5 tours 4 parties / équipe 2 terrains utilisés	<u>2 « poules » de 3</u> 1 ^{ère} partie 2 ^{ème} partie (gagnant contre gagnant) Barrages 2 parties après les poules 2 terrains utilisés
Durée des parties	1h30 ou 13 pts	
Nb qualifiés CDF	3	3
Attribution des points	Victoire ou office : 3 pts Match nul : 2 pts Défaite avec écart inférieur ou = à 4 pts : 1pt Défaite avec écart supérieur à 4 pts : 0 pt	Système par poule Le match nul n'est pas autorisé. En cas d'égalité, une mène supplémentaire sera disputée suivant RTI.
Aire de jeu	11,50m - 15,50m	12,50m - 17,50m

RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE

- Les compétitions sont organisées sous forme de groupe ou de poule suivant les catégories.
- Les équipes d'un même club ne pourront être dans le même groupe ou la même poule (dans la mesure du possible).
- Pour les groupes, en cas de forfait d'une équipe en cours de compétition, les résultats obtenus contre cette équipe ne seront pas pris en compte dans le classement final. Par ailleurs, les joueurs forfaits sans raison valable, leur éducateur et leur président de l'association seront convoqués par la ligue pour s'expliquer et pourront faire l'objet de sanctions disciplinaires.
- L'arbitrage de la compétition sera assuré par les arbitres présents.
- Le délégué de la compétition sera M. Patrick CATHALA

CATEGORIE U15 - RÉGLEMENTATION « GROUPE »

- Pour les parties de groupe,
 - une victoire ou un « office » rapportent 3 pts ;
 - un match nul 2 pts ;
 - une défaite (par un écart de 4 pts ou moins) 1 pt ;
 - une défaite par plus de 4 pts ne rapporte aucun point.
- A l'issue des parties de groupe, un classement sera effectué sur la base du nombre de points marqués :
 - En cas d'égalité entre 2 équipes, le départage se fera par le résultat direct entre les 2 équipes. Si l'égalité est maintenue, le départage se fera par le goal-average général. Si l'égalité est maintenue, le départage se fera par l'épreuve de point de la FIB.
 - En cas d'égalité entre 3 équipes, le départage se fera par le goal-average général. Si l'égalité à 3 est maintenue, le départage se fera par l'épreuve de point de la FIB. Si l'égalité est maintenue entre 2 joueurs (parmi les 3), la réglementation précédente « égalité entre 2 équipes » sera appliquée.

CATEGORIE U18 - RÉGLEMENTATION « POULE »

- En cas d'égalité à l'issue des 1h30 de jeu, une mène supplémentaire sera disputée (règlement RTI).

QUALIFICATION CHAMPIONNAT DE FRANCE U15 et U18

3 équipes par catégorie seront qualifiés pour les championnats de France de Double, qui auront lieu les 07 et 08 juillet 2018 à CHALAMONT (01) :

- En U18, il faut donc gagner 1 des 2 parties après la phase de poule ;
- En U15, il faut terminer aux 3 premières places du groupe.